



Les réponses aux questions les plus fréquentes – Rubrique FORMATION

Dois-je indiquer les formations pour préparer les concours ?

Il n'y a pas d'obligation à mentionner une formation suivie en vue de préparer un concours. Néanmoins, selon votre objectif d'évolution, il peut être intéressant de présenter au jury les choix que vous avez fait de vous professionnaliser, de développer de nouvelles compétences, de présenter de nouveaux concours et pour cela, de vous former.

En outre, sachez que toutes les informations que vous mentionnez dans votre dossier pourront faire l'objet d'une question de la part du jury dans l'entretien.

En conséquence, vous devez bien réfléchir à l'intérêt de faire figurer telle ou telle information et à préparer en vue de l'oral une explication sur l'intérêt de cette information.

Dois-je mentionner toutes les formations ?

Seules les formations en lien avec vos fonctions et vos futures fonctions sont à mentionner.

Dois-je mentionner les formations suivies il y a plus de 5 ans ?

Si ces formations ne sont pas obsolètes (logiciel informatique dépassé, par exemple) et si vous voulez montrer au jury que vous avez toujours été animé par une volonté de professionnalisation et de progression dans votre carrière, alors ces formations doivent être mentionnées.

Je n'ai suivi aucune formation. Comment faire ?

Il s'agit, dans un premier temps, de distinguer la formation initiale (BEPC, Bac, études supérieures) de la formation professionnelle (stages, formations qualifiantes suivies dans le cadre de l'activité professionnelle) : êtes-vous certain de n'avoir suivi aucun stage, aucune formation de quelque nature que ce soit dans le cadre de vos activités professionnelles ? Si vous ne pouvez que répondre négativement, après avoir réfléchi à cette question, alors vous n'avez pas à remplir cette partie-là du tableau. Mais, il faudra sans doute vous attendre à être questionné à l'oral sur la raison pour laquelle vous n'avez pas suivi de formation professionnelle. Vous devrez donc réfléchir à vos arguments et être capable d'en expliquer les raisons au jury s'il vous posait la question.

- Répertorier vos formations par ordre chronologique
- Privilégiez les formations récentes en cohérence avec les compétences recherchées
- Mettez de côté les formations obsolètes (logiciels informatiques qui ne sont plus utilisées,...) ou les formations que vous avez déjà largement mises en œuvre dans le cadre de vos expériences réalisées, et dont vous avez ainsi largement dépassé le niveau.